

FONDS DE DOTATION

TENNIS AIX LES BAINS

Aidons les
SPORTIFS DE DEMAIN



DÉCOUVERTE - COMPÉTITION - VIE ASSOCIATIVE



**Apporter votre aide
à la découverte,
à la pratique du tennis,
à l'encadrement des jeunes,
en bénéficiant des avantages
fiscaux de la loi sur le mécénat**

Découverte

Dans le cadre d'une mission d'intérêt général, le Fonds de dotation «Promotion Tennis Aix Les Bains» favorise la découverte du tennis et sa pratique notamment pour les enfants et en particulier les centres de loisirs ou de familles modestes du département de la Savoie.

Formation

Visant à soutenir les jeunes espoirs et les élèves méritants des Écoles de Tennis, le Fonds souhaite également accompagner le plus de jeunes possible vers le monde de la compétition.

Compétition

Le Fonds de dotation favorise une meilleure participation aux épreuves individuelles ou par équipes tant au niveau régional que national.

Encadrement

Le Fonds contribue également au meilleur encadrement et au suivi des jeunes compétiteurs.

Événement

Le Fonds peut participer au soutien d'événements pour la promotion et le développement du tennis.



Devenez membre du
CLUB DES DONATEURS

Les dons, pour être déductibles, ne doivent procurer aux donateurs aucune contrepartie directe ou indirecte de la part du fonds de dotation.

Vous êtes
UN PARTICULIER

Les dons effectués au Fonds de dotation «Promotion Tennis Aix les Bains» donnent droit à une réduction d'impôts de 66% de leur montant pris dans la limite de 20% de votre revenu imposable (au delà, report possible sur les 5 années suivantes).

À réception de votre versement, un reçu fiscal vous sera adressé, justificatif pour votre déclaration de revenus. Un paiement avant le 31 décembre est à imputer sur le revenu de l'année déclarée l'année suivante

EXEMPLE : UN DON DE 1500€ VOUS COÛTE EN RÉALITÉ 500€!

Vous êtes
UNE ENTREPRISE

L'ensemble de vos versements au Fonds de dotation vous permet de bénéficier d'une remise d'impôts sur les bénéfices des sociétés de 60% du montant de ces versements pris dans la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaire H.T. Au delà de 5 pour mille, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 4 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille (article 238 bis du Code général des impôts).

EXEMPLE : UN DON DE 1500€ VOUS COÛTE EN RÉALITÉ 600€!

Le mot **DU COMITÉ**

Passionnés de tennis depuis notre enfance, nous souhaitons favoriser la découverte et la pratique du tennis, notamment chez les jeunes. À travers cette association, nous souhaitons apporter notre aide à la formation, et permettre aux meilleurs de participer aux compétitions. Nous voulons également développer l'esprit d'équipe et la convivialité dans la pratique du tennis.

En adhérant au Fonds «Promotion Tennis Aix les Bains», vous contribuerez à la réussite de ces objectifs.

L'ensemble du comité vous remercie
POUR VOTRE AIDE

Comment **FAIRE UN DON ?**

Pour obtenir plus d'informations, nous vous invitons à contacter un des membres du comité :

Roger Rebut : 06 80 85 66 54
Bernard Sevez : 06 07 66 29 17
Sebastien Nicolai : 06 66 23 22 34
Aymeric Barcella : 06 45 30 91 29

**Pour faire un don, vous pouvez envoyer un courrier
accompagnant votre chèque en précisant :**

Votre nom et prénom

Votre adresse mail

Votre adresse postal

Votre numéro de téléphone

Votre entreprise (si votre don est effectué par votre entreprise)

à l'adresse suivante :

FONDS DE DOTATION PROMOTION TENNIS AIX LES BAINS
84 Avenue de Marlioz
73100 AIX LES BAINS